



CC de Montesquieu (Siren : 243301264)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Martillac
Arrondissement	Bordeaux
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	07/12/2001
Date d'effet	07/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. CHRISTIAN TAMARELLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Centre de Ressources du Site Montesquieu
Numéro et libellé dans la voie	1 allée Jean Rostand
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33651 MARTILLAC
Téléphone	05 .5 7. 96 .0 1. 20
Fax	05 .5 7. 96 .0 1. 29
Courriel	cc@cc-montesquieu.fr assistante-direction@cc-montesquieu.fr
Site internet	dgs@cc-montesquieu.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	40 064
Densité moyenne	121,10

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Ayguemorte-les-Graves (213300239)	1 040
33	Beautiran (213300379)	2 195
33	Cabanac-et-Villagrains (213300775)	2 185
33	Cadaujac (213300809)	5 626
33	Castres-Gironde (213301096)	2 220
33	Isle-Saint-Georges (213302060)	581
33	La Brède (213302136)	4 420
33	Léognan (213302383)	9 803
33	Martillac (213302748)	2 863
33	Saint-Médard-d'Eyrans (213304488)	2 983
33	Saint-Morillon (213304546)	1 568
33	Saint-Selve (213304744)	2 319
33	Saucats (213305014)	2 261

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique - <i>Gestion des bassins versants des cours d'eau communautaires : assurer et promouvoir toutes les actions nécessaires à la conservation quantitative et qualitative, à l'amélioration et à la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique (ressource en eau, milieux aquatiques et humides, ouvrages). - Gestion des digues incluses dans le périmètre de la DIG (Déclaration d'Intérêt Général)</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales - <i>Préservation et valorisation des zones humides des bords de Garonne. - Etude de tout projet intercommunal relatif à l'environnement et au cadre de vie de la communauté de communes et mise en place en découlant: (charte paysagère, plan d'action pour la préservation et la valorisation des bords de Garonne, protection des cultures agricoles, politique forestière...)</i> - <i>Promotion, soutien d'actions et études en faveur de l'environnement : protection et restauration des sites remarquables (ZNIEFF, réserve naturelle géologique de Saucats/La Brède, sites Natura 2000).</i> - <i>Energies nouvelles.</i> - <i>Création, gestion et animation des pistes cyclables d'intérêt communautaire (figurant au Schéma Directeur des Itinéraires Cycclables) et chemins de randonnée (inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)..</i> - <i>Mise en valeur du petit patrimoine bâti.</i> - <i>Approvisionnement en eau de substitution pour sécuriser et compléter l'alimentation eau eau potable du territoire, dans un objectif de gestion équilibré des ressources, et notamment de réduction des prélèvements dans les nappes profondes surexploités.</i>

Sanitaires et social

- Action sociale

1) *Petite enfance* : - Etude, construction, aménagement, entretien, gestion des structures et des services d'intérêt communautaire destinés à la petite enfance : * le Relais assistantes maternelles * le Lieu d'Accueil Enfants Parents * les structures multi-accueil * les crèches familiales * et tout autre structure dès lors qu'elle contribue au projet communautaire d'accueil de la petite enfance. 2) *Enfance - Jeunesse* : -Elaboration, adaptation et animation du projet éducatif global - Coordination du réseau des acteurs éducatifs (Responsables et animateurs des ALSH, Accueils périscolaires, Points rencontres jeunes, personnels des établissements scolaires...) afin d'initier des actions et projets en direction de l'enfance et de la jeunesse. - Mise en oeuvre d'une stratégie communautaire de développement et d'harmonisation des services en direction de l'enfance et de la jeunesse. - Dans le cadre des politiques partenariales, notamment avec la CAF et la MSA, piloter le contrat enfance-jeunesse intercommunal. - Service emploi communautaire : accompagnement des demandeurs d'emploi et mise en oeuvre de toute action de lutte contre le chômage. -Mission Locale. -Actions d'insertion par l'économie (PLIE, chantiers d'insertion, chantiers école,...) -Actions sociales permettant de mutualiser et d'harmoniser les moyens mis à disposition de l'animation sociale : études, réalisation et gestion de projets intercommunaux à caractère social (en matière gérontologique, de mise en réseau des aides ménagères...).

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

- Au titre de la compétence Prévention de la délinquance : Mise en place d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, et actions s'insérant dans les dispositifs locaux sur le territoire communautaire.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Réalisation d'un diagnostic de l'équipement relatif au sport, à la culture et à l'éducation spécialisée, et d'une stratégie communautaire pour l'investissement et la gestion des infrastructures accueillant un public intercommunal. Dans le cadre de cette stratégie d'équipement, la communauté de communes : - assure les opérations d'investissements et de gestion des équipements d'enseignement élémentaire et maternel pour les classes d'éducation spécialisée communautaire. - assure les opérations d'investissement et de gestion des équipements sportifs et sociaux-culturels d'un montant minimum de 200 000 € qui s'intègrent dans un schéma d'intérêt communautaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

La communauté de communes pourra participer financièrement au soutien d'activités associatives, culturelles, sportives, de loisirs, scolaires et péri-scolaires. Sont considérées d'intérêt communautaire les associations, les installations, les activités mettant en exergue le territoire de la communauté de communes en termes de valorisation d'image ou de services rendus à la population. La qualité des projets, la notion de solidarité, d'épanouissement des individus, la dimension d'intérêt collectif et d'aménagement du territoire sont des critères d'appréciation conduisant à l'attribution du label communautaire. Le soutien de la communauté de communes de Montesquieu se manifeste par des subventions, votées en conseil communautaire, et/ou par un accompagnement technique (prêt de matériel, assistance à la communication...), formalisé par convention.

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Z.A.C., Z.A.D., et lotissements destinés aux activités économiques.
- Organisation des transports urbains
- Transport scolaire <i>Transports scolaires à destination des établissements publics de l'enseignement secondaire (y compris les enfants de CLIS et de BTS s'ils se situent sur des trajets du secondaire et sous réserve des places disponibles).</i>
- Organisation des transports non urbains
- Plans de déplacement urbains <i>- Au titre du groupe 3 - Transports -Déplacements * Plan local de Déplacements.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>La communauté de communes assure la création et l'aménagement de la voirie, existante et à venir, d'intérêt communautaire.</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>- Accueil, animation et promotion du territoire communautaire.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>- Etude et réalisation d'un PLH et des opérations en découlant.</i>
Infrastructures
- Aéroports <i>- Création, aménagement, entretien et gestion de l'aéroport de Bordeaux-Léognan-Saucats.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>- Création d'un Système d'information géographique (S.I.G.). - Aménagement numérique du territoire tel que défini à l'article L1425-1 du CGCT.</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Etude et réalisation d'un schéma d'accueil des gens du voyage dans le respect du schéma départemental.</i>
Politique de la ville
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SYNDICAT MIXTE "GIRONDE NUMERIQUE" (200010049)	SM ouvert	766 397
33	SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE SYSDAU (253304794)	SM ouvert	931 258
33	UNION COMMUNAUTAIRE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERS DE LA BREDE, PODENSAC (253303911)	SM fermé	60 114

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)